

Lettre n° 4

Mars 2002

L' Association a pour objet :

- **de regrouper les Anciens Maires et Maires-Adjoints des Yvelines, de développer des liens d'amitié, de susciter des rencontres, d'affirmer leur soutien les uns aux autres, d'informer les anciens élus des réalités nouvelles, de mettre l'accent sur les sujets qui conditionnent et engagent notre avenir de citoyens responsables.**
- **de mettre à la disposition des pouvoirs publics, des collectivités locales, des associations intéressées, les connaissances et compétences acquises au cours de leurs mandats, et ce dans les domaines de la formation civique, des enquêtes publiques, de la médiation ou tout autre sujet ayant trait au service de la collectivité.**

L'Association est ouverte à tous, quelles que soient les convictions politiques, philosophiques ou religieuses de chacun.

EDITORIAL

L'année 2001 a été fertile pour le développement de notre association et de ses activités.

Le nombre de membres de l'ADAMY a encore augmenté par rapport à l'année dernière, et nous sommes aujourd'hui près de 130 adhérents. Quelques collègues nous ont quittés (décès, déménagement, santé), mais de nombreux nouveaux membres, libérés de leurs obligations à la suite des élections de mars 2001, nous ont rejoint et renforcent le dynamisme de l'association. Notre effort de recrutement ne doit pas se relâcher et il appartient à chacun des membres actuels de s'efforcer de convaincre les anciens collègues qu'ils connaissent dans le département.

C'est un objectif important si nous voulons faire face à toutes les demandes d'interventions qui nous sont faites, en particulier dans le domaine de la formation civique ou pour les cérémonies de naturalisation.

Sous l'impulsion dynamique de Robert Brame, en effet, le nombre d'appels des collègues pour accueillir des anciens Maires ou Adjoints dans les cours de formation civique croît cette année assez rapidement. C'est le fruit d'un investissement de 4 années de contacts avec l'Education Nationale, à plusieurs niveaux, avec les professeurs, avec les élèves, nous nous en réjouissons, mais maintenant, il faut faire face !

Une des retombées de la participation de Robert Brame à la CODAC, est la mise en place dans les Sous-Préfectures de Rambouillet, de Saint-Germain-en-Laye et de Mantes-la-Jolie de véritables cérémonies de naturalisation, au cours desquelles un représentant de l'ADAMY intervient pour accueillir les nouveaux Français, avec sympathie et esprit fraternel. Là encore, il nous faut trouver des bonnes volontés, car il a environ 2.000 naturalisations par an dans le département, ce qui représente une trentaine de cérémonies par an !

Dans le domaine des interventions civiques, je voudrais souligner l'innovation que constitue l'appel de votre Président, par le Sous-Préfet de Saint Germain-en-Laye, comme membre de la délégation de trois personnalités qui a eu pour mission, pendant un mois et demi, d'administrer la ville d'Andrézy dont les élections de mars 2001 avaient été annulées, et d'organiser de nouvelles élections.

A travers cette mission, apparaît clairement la reconnaissance du rôle que peuvent jouer dans la société les anciens Maires et Adjoints, après la fin de leurs mandats d'élus locaux.

Lors de notre Assemblée Générale annuelle du 12 mars 2002, Gérard Larcher, Sénateur-Maire de Rambouillet, parlant de l'expérience de sa ville sur le plan de la justice de proximité, nous a lancé un appel pour participer au développement d'actions nouvelles dans ce domaine, qu'il a appelé " échevinage ". Au nom du Conseil d'Administration, j'ai aussitôt exprimé l'intérêt de notre association pour cette nouvelle activité. C'est une œuvre de sagesse et de longue haleine, à laquelle nous pensons que les anciens élus locaux, dégagés des contingences du terrain et de l'immédiat, peuvent apporter leur expérience du contact avec la population et leur sens du concret.

A la lecture de ces bonnes nouvelles, chacun peut voir que l'image des anciens Maires et Adjoints dans les Yvelines se renforce d'année en année, et justifie, si besoin en était, la démarche des fondateurs de l'ADAMY.

Notre engagement au sein de la Fédération Nationale - la FNAMAF - se développe également, par les efforts menés pour aider à la création de nouvelles associations départementales en Ile de France (Création des associations de l'Eure et Loir et du Val d'Oise, contacts prometteurs dans les Hauts de Seine et dans l'Aisne), et par les missions fédérales qui nous ont été confiées, en particulier :

* La Communication fédérale, dont notre ami Bernard s'occupe toujours avec dévouement et efficacité, malgré ses ennuis de santé,

* L'action en faveur de la création d'une retraite minimum pour les anciens Maires et Adjointes, les plus anciens d'entre eux ayant souvent une retraite très faible ou nulle. Après l'enquête de 1999, la synthèse qui en a été faite, les contacts qui ont été pris avec divers parlementaires, une lettre vient d'être adressée à tous les candidats à l'élection présidentielle. Une autre lettre sera ensuite envoyée à tous les candidats aux élections législatives. Espérons que grâce à ces actions de lobbying, une solution sera enfin mise en place pour rétablir plus de justice vis à vis des fidèles serviteurs de la démocratie locale.

Les diverses actions de l'ADAMY sont communiquées et amplifiées par le Conseil Fédéral, lieu d'échange

efficace entre les 37 associations départementales, membres de la FNAMAF.

Sans oublier les autres actions menées par nos membres (enquêtes publiques, solidarité, conférences et visites, etc.), je crois pouvoir dire que ce panorama prouve à l'envi la vitalité de notre association pour permettre à chacun de " servir encore " ses concitoyens.

Yves Guibert
Président de l'ADAMY
Vice-Président de la FNAMAF

INSTRUCTION CIVIQUE

Les organisateurs des caravanes civiques qui ont sillonné la France au cours des mois de novembre et décembre 2001 ont rencontré quelque 50 000 délégués de classe de lycées et de nombreux responsables d'associations afin d'inciter les jeunes de 18 à 25 ans à s'inscrire sur les listes électorales et surtout d'aller voter lors des scrutins présidentiel et législatif de cette année ainsi qu'à toutes les autres élections.

D'après leurs dires, ils ont reçu un bon accueil, mais leurs rapports et leurs propos font bien apparaître la distance séparant la jeunesse et la politique. Leur méconnaissance est impressionnante et le rejet de la majorité d'entre eux du monde politique est inquiétant. Le taux d'abstention des jeunes lors des récentes élections municipales confirme cette tendance.

Certes, depuis quelques années, le Ministère de l'Education Nationale a remis dans le programme scolaire, l'instruction civique. Mais il faut maintenant reconstruire. Notre expérience personnelle, lorsque nous avons la charge et la responsabilité de la commune dont nous étions les élus comme Maire ou Maire-Adjoint, nous a appris que reconstruire ce qui a été abandonné depuis des années est toujours difficile.

Les chefs d'établissement, les professeurs d'Histoire Géographie le reconnaissent d'autant plus volontiers qu'ils sont aussi confrontés à une charge ou une surcharge de programmes toujours plus importants les uns que les autres et qu'ainsi, ils sont bien en peine d'y introduire l'instruction civique.

C'est ainsi que nos interventions, venant après les cours des professeurs, sont toujours bien accueillies, mais elles ne sont jusqu'à présent, fixées qu'à partir du mois de février.

Les déclarations des jeunes au cours des tournées des caravanes civiques sont cependant éclairantes. Il est vraiment urgent et indispensable dans l'intérêt de tous, de développer et renforcer la formation civique.

Il est inquiétant d'entendre des jeunes de tous milieux, de toutes origines, déclarer que la politique ne les intéresse pas, que de toute façon, les hommes politiques ne s'intéressent pas et ne s'occupent pas d'eux. Les jeunes sont méfiants à l'égard des partis politiques, des élus et aussi des médias. Par conséquent, pour eux les messages ne passent pas ou ne passent plus. Pour eux les actions politiques n'ont aucune influence pour leur vie quotidienne et pour leur avenir.

Qui construit et finance et entretient les crèches, les garderies, les écoles, les collèges, les lycées, les universités, les installations sportives et culturelles. Qui réalise, finance et entretient les divers réseaux routiers, la voirie communale et départementale ? Questions sans réponse ? Qui a la responsabilité et paie le personnel chargé d'assurer le fonctionnement de tous ces équipements et d'accueillir les jeunes et les différents publics ?

La méconnaissance est importante et très grave. Et ceux d'entre nous qui participent à la formation civique ne sont plus surpris d'entendre des professeurs leur dire qu'ils ont appris, eux aussi, quelque chose grâce à notre passage. Peut-être faudrait il également envisager de rencontrer dans les I.U.F.M. (Institut Universitaire de Formation des Maîtres) les futurs enseignants, répondant ainsi à une préoccupation d'un ancien Ministre de l'éducation nationale.

Nous avons ainsi la confirmation que notre présence, avec nos explications et témoignages, est plus que jamais nécessaire et même indispensable. Nous sommes un certain nombre à participer à cet enseignement. Les ADAMISTES qui accompagnent les premiers volontaires se rendent vite compte lors d'une prestation que c'est bien plus simple et facile qu'ils ne le pensaient, que leurs connaissances reposant sur l'expérience sont étendues, que les élèves et leurs professeurs s'en rendent compte très vite, nous écoutent avec attention etque c'est utile.

Certes, nous ne demandons pas à tous les membres de l'ADAMY de participer activement et concrètement à ce véritable combat pour la citoyenneté mais aussi pour la démocratie que doit être la formation civique, mais nous souhaitons que tous ceux qui le peuvent nous rejoignent

Nos actions ainsi collectives, faites par des membres de l'association, démontrent que nous avons conservé notre volonté de servir et que nous savons toujours servir. C'est l'intérêt de tous, c'est l'intérêt des communes dont nous avons eu la charge. C'est l'intérêt de tous les élus actuels.

Nous savons aussi que " les années en savent plus que les livres " (proverbe)

Depuis le mois de février de cette année, nous sommes déjà intervenus devant les élèves de 32 classes, c'est à dire que près de 1000 élèves nous ont entendu expliquer le fonctionnement de nos institutions, le rôle des Maires, des Adjointes, des Conseils municipaux, etc

Dans plusieurs collèges, des cours sont en préparation et nous avons bien entendu déjà donné notre accord.

Robert BRAME

ENQUETES PUBLIQUES

En raison sans doute des élections municipales, le nombre d'enquêtes publiques lancées par les municipalités en 2001, soit avant, soit après ces élections, a été particulièrement faible .

En ce qui concerne les Commissaires-Enquêteurs, membres de l'ADAMY., qui étaient 13 à figurer sur la liste préfectorale, ils n'ont dirigé au total que 9 enquêtes publiques.

6 d'entre elles concernaient la révision ou la modification du Plan d'Occupation des sols d'une commune. 2 autres avaient pour objet respectivement l'aliénation d'une emprise foncière et la suppression d'un alignement. Enfin la dernière, qui était triple, avait pour objet l'implantation d'un forage avec déclaration d'Utilité Publique.

Une seule de ces enquêtes a posé des problèmes au Commissaire-Enquêteur en raison d'un climat politique très agressif entre majorité municipale et opposition, ce qui montre une fois de plus la nécessité pour les Commissaires-Enquêteurs de rester en toutes circonstances sereins et parfaitement neutres.

A noter également l'obligation de suivre de près l'évolution de la jurisprudence et de la législation, notamment avec l'adoption récente de la Loi relative à la solidarité et au renouvellement urbain (Loi S.R.U.), qui, notamment, remplace le Plan d'Occupation des Sols (P.O.S.) par les Plans locaux d'Urbanisme (P.L.U.)

A ce sujet, au mois d'octobre 2001, la Compagnie des Commissaires-Enquêteurs d'Ile de France a organisé une réunion d'information à la Préfecture de Versailles. Le nouveau Président du Tribunal Administratif, Guy Pichard, qui a été présent de bout en bout, a beaucoup insisté sur le rôle accru des Commissaires-Enquêteurs et sur la nécessité pour eux de diriger effectivement l'enquête dès la réception de l'ordonnance de nomination.

Jean-Pierre BOILLOT
Vice-Président

SORTIES et CONFERENCES

C'est l'autre raison d'être de l'A.D.A.M.Y.

Le 30 janvier 2001, nous étions 38 à être accueillis au Mesnil Saint Denis où grâce à des excellents guides, nous avons pu découvrir Notre Dame de la Roche, le Skit du Saint Esprit, visiter le Château-Mairie, construit en 1589, qui accueille, entre autres personnages célèbres, Madame de Sévigné, l'agronome Jean de la Quintinie et l'astronome Pierre Gassendi, château acheté en 1955 par la commune et devenu Hôtel de Ville en 1957. Nous y fûmes reçus avec amitié et chaleur par Guy Lefebvre, à cette époque encore Maire de cette commune agréable. Comme à chacune de nos sorties, un déjeuner sympathique a ensuite réuni les ADAMISTES.

Le 15 mars, nous étions nombreux à Chatou, à la Maison Fournaise pour écouter Madame Desaleux, nous faire une conférence passionnante sur les impressionnistes. Manet, Degas, Renoir....et ensuite pour déjeuner sur place.

Du 8 au 15 mai, une délégation d'entre nous a participé au voyage organisé par notre Fédération Nationale en Louisiane. Le 20 juin, nous avons pu, après l'accueil amical de Marie-France FAURE, Maire-Adjointe de Rambouillet, visiter la Bergerie Nationale et dans l'après-midi le Château et son parc

Le 28 septembre, visite commentée avec passion par le propriétaire d'une exploitation maraîchère au Mesnil le Roi, réception en Mairie et déjeuner à la résidence du Château du Val, propriété de la Légion d'Honneur.

Le 14 novembre, visite également très bien accompagnée par une conférencière du centre de revalorisation des déchets ménagers AZAL YS, à Carrières sous Poissy, visite clôturée par un déjeuner amical à Poissy.
Pour cette année 2002, nous étions à Poissy pour une longue et très intéressante visite guidée de l'usine Peugeot, visite terminée par un déjeuner au Restaurant de la Société.

Le 16 mai prochain, 30 d'entre nous, conjoints compris, assisteront à des démonstrations de la garde républicaine au quartier des Célestins à Paris.

Enfin du 3 au 6 juin, un voyage à Prague est organisé.

En préparation, également, une visite du château de Villebon pour la deuxième quinzaine de septembre et **en octobre, le Congrès national de notre Fédération aux Sables d'Olonne, les 9, 10 et 11 octobre.**

Nous espérons recevoir de vous, des suggestions, des idées de sorties, de visites, de conférences dans les Yvelines, en Ile de France, en France. D'avance, merci .

Brigitte AIVAZ
Vice-Présidente

Mission d'Accueil et d'Information des Associations (M.A.I.A.)

Nous savons que le bénévolat est le « fondement de la vie associative »

En France, on compte environ dix millions de bénévoles. 72% des français se déclarent concernés par la vie associative.

En Yvelines, le tissu associatif est important, en effet 35.225 associations sont répertoriées dont 24.500 sont très actives.

C'est le Directeur Départemental de la Jeunesse et des Sports désigné comme Délégué Départemental à la Vie Associative qui fait vivre et anime avec ses collaborateurs, cette mission, mission intronisée par le Préfet des Yvelines le 12 janvier 2001.

Il s'agit de créer un maillage institutionnel dans chaque département afin de réserver un meilleur accueil, une meilleure information et de bons conseils aux responsables d'Association: Droits, et Devoirs, Animation, Embauche, Finalité Ce maillage sera consolidé par des Lieux-Ressources, structures qui auront aussi vocation à informer le public intéressé à la vie associative.

La commune peut être l'un de ces lieux ressources puisqu'elle accueille, renseigne, favorise le développement et subventionne les Associations.

La mission d'accueil et d'Information des Associations eut toute sa signification au cours de la célébration du centenaire de la loi du 1^{er} juillet 1901, au château de Versailles le 1^{er} juillet 2001.

La mythologie nous dit que MAIA est l'une des sept étoiles des Pléiades... Puissent les Associations, éclairées par une constellation d'étoiles, poursuivre leur œuvre dynamique, bienfaisante et généreuse.

Jean DIONISI

A la suite de notre assemblée générale du 12 mars 02: Le rapport moral, le rapport d'activités, sont à votre disposition sur simple demande au Secrétariat de l'association.

Pour tous renseignements sur nos activités ainsi que les demandes de participation à la formation civique dans les collèges: Robert BRAME, Secrétaire Général, 14, rue Joachim du Bellay 78590 Noisy le Roi. Tel 01 30 566727

email: robert.brame@wanadoo.fr

Conseil d'administration

13 mars 2002

Président : Yves Guibert, Vice-Président de la Fédération Nationale

Quatre Vice-Présidents un délégué par arrondissement

St Germain en Laye **Jean-Pierre Boillot**, (Délégué au Conseil Fédéral de la F.N.A.M.A.F.)

Versailles : **Jacques Leclerc**, (Délégué au Conseil Fédéral de la F.N.A.M.A.F.)

Rambouillet : **Brigitte Aivaz**, (Déléguée aux visites, voyages, conférences)

Mantes : **Christiane Lagier**,

Secrétaire Général: Robert Brame,

Secrétaire Général Adjoint: Bernard Talpaert (Chargé de la communication de l'ADAMY et de la F.N.A.M.A.F.)

Trésorier: Marie-Hélène Regnouf,

Trésorier-Adjoint: Geneviève Dufour,

Administrateurs: Maurice Cointe, Bernard Hugo, Jeannine Allemand, Roland Bernuzeau,

Jean Dionisi, et Roland Prédiéri, (Chargé de la coordination des actions civiques. Tel: 01 34 623329)